

# AVIS PUBLIC

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### Règlement n° 591-2025

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **591-2025** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 7 avril 2025 à 19 h 30.

**PRENEZ ÉGALEMENT AVIS** que ledit règlement régit la pose, le maintien et l'entretien des compteurs d'eau.

**PRENEZ ÉGALEMENT AVIS**, que ledit règlement n° **591-2025** est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 9<sup>e</sup> jour d'avril 2025.



Maxime Dauplaise,  
directeur général et greffier-trésorier